



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-11096>

Département(s) de publication : **38**

Annonce n° **25-11096**

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-139587

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Département de l'Isère

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 22380001200013

Ville : Grenoble

Code postal : 38022

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 38

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Réalisation de prestations d'infographie pour le concours de maîtrise d'oeuvre concernant la restructuration et l'extension du collège Belledonne à Villard Bonnot (38190)

Code CPV principal - Descripteur principal : 72242000

Type de marché : Services

Description succincte du marché :
Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires.
La mission consiste à réaliser des prestations d'infographie pour représenter les 4 projets produits par les candidats dans le cadre du concours de maîtrise d'oeuvre. Ces maquettes numériques constitueront un moyen d'aide à la décision pour le jury de concours, en permettant d'apprécier la volumétrie du bâtiment, et son intégration dans le site tout en garantissant l'équité entre les candidats. Le planning prévisionnel donné à titre indicatif est le suivant : - Travaux amont : visite de site / recueil données existantes / modélisation site : dès la notification du marché - réception des offres des 4 candidats : mi-mars 2025 - rendu des modélisations définitives : 10 juin 2025

Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Date et heure limites de réception des plis, Au lieu de 31/01/2025 à 17h00, lire 10/02 /2025 à 17h00

Date d'envoi du présent avis à la publication : 30/01/2025